

**AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊTS
(SERVICES DE CONSULTANTS INDIVIDUEL)**

République Démocratique du Congo
Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD)
Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF)

Secteur : Environnement
Référence de l'accord de financement : Don n° : 5565155000351
N° d'Identification du Projet : P-CD-AAD-003
AMI N° : 09/BAD/PIREDD-MBKIS/UC-PIF/CPM/JSTK/2017/SC.

POSTE : EXPERT NATIONAL EN SUIVI ET EVALUATION DES PROJETS

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet Intégré REDD+ dans les bassins de Mbuji-Mayi/Kananga et de Kisangani, en sigle « PIREDD/MBKIS », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de prestations de services relatifs **au poste d'un Expert National en Suivi-Evaluation des projets au sein de l'Unité de Coordination du Programme d'Investissement pour la Forêt (UC-PIF).**

L'UC-PIF est instituée au sein du Ministère de l'Environnement et Développement Durable (MEDD) pour coordonner et assurer la Maîtrise d'Ouvrage des projets qu'il est en train de mettre en œuvre dans le cadre du PIF, notamment le PIREDD/MBKIS sur financement de la BAD.

Les services prévus au titre de ce contrat consistent à (i) élaborer et opérationnaliser le système de suivi-évaluation des activités des projets du PIF, (ii) assurer le suivi-évaluation des activités du PIF en vue de l'atteinte des objectifs globaux du PIF dans le cadre de l'avancement du processus REDD+ en RDC, (iii) mesurer le succès global de la mise en œuvre du PIF en RDC.

L'UC-PIF, ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE) invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Lettre de motivation et de disponibilité du consultant, Curriculum Vitae indiquant leur expérience antérieure pertinente et leur connaissance du contexte local, les diplômes requis et attestations de formations complémentaires).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, Edition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. L'intérêt manifesté par un Consultant n'implique aucune obligation de la part de l'Emprunteur de le retenir sur la liste restreinte.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures suivantes d'ouverture de bureaux, du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00' (heure locale) : 7639, Blvd du 30 juin (Immeuble SERKAS wa NDEKA), Commune de la Gombe, Kinshasa - République Démocratique du Congo. Tél. : (+ 243) 81 88 43 278/ (+ 243) 82 78 59 777, E-mail : ucpif.rdc@gmail.com.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 7 novembre 2017** à 16h00' (heure locale) et porter expressément la mention « *AMI n°09/BAD/PIREDD-MBKIS/UC-PIF/CPM/JSTK/2017/SC - Recrutement d'un Expert National en Suivi-Evaluation des projets* ».

Clément VANGU LUTHE

